COMPTE RENDU
REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 24 NOVEMBRE 2016

(MAISON DU WATER-POLO – 17400 ST JEAN D'ANGELY)

Présents : BERTON Laurette, BOUCQUAERT Karl, DIONNET Stéphane, GALAND Corine, LOIZEAU Yannick, MAROLEAU Vanessa, MEHEUX-DRIANO Yann, PERSIGANT Jimmy, ROUGER Patrick, SEBIRE Bertrand, VEILLON Cécilia

Absents excusés : DUBREUIL BALSAUX Marie, HEQUET Jean-Philippe, PRAT Caty

Invités présents : BARRIERE Philippe, MOURIER Xavier
Invités excusés : FLEURUS Yvelise

Secrétaire de séance : PICHAUT Aurélie

Le Président, Jimmy PERSIGANT, ouvre la séance à 19h40 et remercie les membres de leur présence.

1) Approbation du compte rendu du comité directeur du 03 novembre 2016 à St Jean d'Angely

Pour rappel, le dernier Comité Directeur portait sur le projet du Traité de Fusion et des Statuts de la Nouvelle-Aquitaine de Natation.

Le compte rendu ne soulevant aucune remarque de la part des membres est approuvé à l'unanimité.

2) Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 07/01/2016

L'AG se tiendra à St Jean d'Angély, dans la salle Aliénor d'Aquitaine (près de la Mairie) et débutera à 14h00 précises.
L'ordre du jour sera réparti en 3 Assemblées : ordinaire portant uniquement sur les activités du Comité Poitou-Charentes en 2015-2016, Extraordinaire portant sur la dissolution et le traité de fusion. S'en suivra une AG ordinaire de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.
L'ordre du jour sera le suivant :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE REGIONAL

- *Appel nominal des clubs et des Membres du Comité Directeur, par le Secrétaire Général*
- *Approbation du PV de l'AG du 19/03/2016 à Chauvigny*
- *Rapport d'activités 2015-2016 : homologation*

- *Approbation des comptes clos : situation intermédiaire au 31/08/2016*

- *Remise des récompenses*

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE POUR FUSION

- *Examen et approbation de la fusion des 3 Comités, et du traité de fusion correspondant, incluant l'ensemble des annexes ;*

- *Adoption des nouveaux statuts (Comité absorbant) ;*

- *Dissolution sans liquidation du Comité (absorbés) à compter de la réalisation définitive de la fusion ;*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE NATATION

- *Approbation du budget prévisionnel 2016-2017 « commun » de la Ligue Nouvelle-Aquitaine ;*

La convocation et les documents supports devront être adressés à chaque club, par courriel, au plus tard le 07 décembre 2016, soit 30 jours avant.

Il est demandé aux Présidents de Commissions Sportives régionales d'envoyer leur compte rendu d'activités 2015-2016 et la liste des récompensés, pour le 10 décembre 2016 dernier délai, afin qu'il soit adresser aux clubs pour le 15/12/16.

De même, le budget prévisionnel de la Ligue Nouvelle-Aquitaine sera entériné en réunion du COPIL le 20/12/2016. A cette issue, le Président l'enverra aux membres du Comité Directeur pour approbation. Il sera ensuite communiqué aux clubs dans le cadre de l'AG ordinaire de la Ligue.

3) Championnat N2 hiver 50m IRSO St Yrieix : organisation

Le Président présente un tableau d'organisation générale de la compétition, dans lequel les membres du Comité Directeur sont appelés au bénévolat sur quelques postes.

Un rendez-vous avec le club d'Angoulême et la directrice du Nautilis se tiendra lundi 28/11/16 pour entériner les différentes consignes et responsabilités de chaque entité.

4) CNDS 2016 et projets 2017

La campagne CNDS 2017 s'annonce. Les projets doivent être arrêtés pour le 31/12/2016.
Bien évidement, les bilans d'actions 2016 devront aussi être établis pour cette même date.

5) Questions diverses

Le Président propose un accompagnement financier aux nageurs du PER NC ayant participé au Stage Régional à Hagetmau.
Cette proposition jugée trop tardive par le Comité Directeur, n'est pas acceptée mais reportée sur la prochaine action régionale qui accueillera ces nageurs. Cette opération consistant à la prise en charge de la participation financière des parents.

Le Secrétaire Général souhaite éclaircir un point précis concernant l'établissement des cartes de Pass'compétition, à savoir l'étiquetage et l'envoi postal.
Yann Meheux-Driano explique que cette tâche incombe au Comité Régional. Au regard de tous les éléments préparatoire à une session de Pass'compétition, il ne peut assurer cette tâche.

Le Président décide donc de réintégrer cette mission au Secrétariat de l'ERFAN.
Néanmoins, il demande à Xavier Mourier de se renseigner auprès de la FFN sur l'utilité de cette carte étant donné que seuls les résultats enregistrés sur Extranat font foi pour la participation aux compétitions.

Le Président précise que la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Natation voyant le jour le 08 janvier 2017, le Comité Directeur n'aura plus l'occasion de se réunir sous l'appellation Poitou-Charentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée à 21h15.

Jimmy PERSIGANT- Président **Karl BOUCQUAERT – Secrétaire Général**